



Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) porteur du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Bièvre, recrute :

Un/e chargé/e de mission « Contrat Bièvre Eau et Climat »
Cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux débutants et/ou contractuels
Poste basé à L'Haÿ-les-Roses (94)

Contexte

Depuis 2006, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) intervient pour faciliter et coordonner l'action des collectivités territoriales dans la reconquête de la rivière Bièvre en Île-de-France.

Le Syndicat a pour missions principales la mise en œuvre du SAGE Bièvre et l'élaboration du futur contrat « Eau et Climat » sur le bassin versant de la Bièvre pour la reconquête de la qualité de l'eau en vue de la renaturation et de la réouverture de la Bièvre. Le Contrat Bièvre est l'outil de déclinaison opérationnelle des orientations du SAGE.

Le SAGE de la Bièvre est entré en vigueur en août 2017, il est aujourd'hui dans sa phase de mise en œuvre. Les actions du SMBVB sont pilotées par la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance locale de concertation entre élus locaux, usagers, organismes socioprofessionnels, associatifs et services de l'état.

Le Syndicat, composé de trois agents, mène ainsi un travail d'animation auprès des acteurs et réalise des études générales pour améliorer les connaissances et impulser des projets répondant aux enjeux du territoire (qualité de l'eau, maîtrise du ruissellement, mise en valeur de la rivière...). Ainsi, une opération concernant les pratiques ZéroPhyto et la reconquête de la biodiversité autour de la Bièvre Aval a été lancée en mai 2019 et une étude est prévue prochainement sur les déversements dans la Bièvre avec pour objectif un plan d'action visant à limiter les apports polluants dans la rivière.

Jusqu'à présent, deux contrats distincts ont été portés sur l'Amont et l'Aval de la Bièvre :

- Le 1er contrat pour la Bièvre aval a été porté par le SMBVB sur la période 2010-2015. En 2016, le Syndicat a réalisé le bilan du Contrat qui a conclu sur la nécessité de reconduire cette démarche de travail collectif compte tenu de la dynamique de densification du territoire et de sa réorganisation institutionnelle.
- Un Contrat sur la Bièvre Amont a été porté par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) sur la période 2014- 2018. Le bilan a été réalisé en 2019.

La politique de l'Agence de l'Eau visant la création de contrats sur l'ensemble d'un bassin versant, il a été décidé de réaliser un Contrat unique sur le bassin versant de la Bièvre. Ce Contrat sera l'outil d'accompagnement de la mise en œuvre locale du SAGE Bièvre. La signature du Contrat est prévue début 2020.

Descriptif du poste

Sous l'autorité directe de la directrice-animatrice du SAGE de la Bièvre, le/la chargé/e de mission aura pour mission d'élaborer le futur Contrat « Eau et Climat » de la Bièvre, en collaboration étroite avec le SIAVB et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre des 1^{er} contrats Amont et Aval.

Vos fonctions consisteront à :

- Rencontrer et mobiliser les maîtrises d'ouvrages pressenties pour être signataires (EPT GOSB, EPT VSGP, SIAAP, CD 91, CD 92, CD 94, SIAVB, SQY, VGP, CPS, Paris)
- Rechercher de nouveaux partenariats (acteurs privés, communes, etc.)
- Appuyer les maîtres d'ouvrage dans la définition du programme d'actions et la coordination de ces dernières
- Rédiger le programme d'actions chiffré en collaboration avec l'Agence de l'Eau et la Région
- Organiser des comités de pilotage et techniques ainsi que des temps de partage d'expériences sur les thématiques à enjeux
- Accompagner les acteurs de l'assainissement dans la mise en conformité des mauvais branchements

Profil

- Titulaire d'un BAC+5 dans le domaine de l'eau et de l'environnement ; connaissances techniques et réglementaires en matière de gestion par bassin versant, hydrologie urbaine et milieux naturels
- Une première expérience d'animation sera un plus
- Maîtrise des outils informatiques classiques et d'un Système d'Information Géographique
- Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales
- Notions d'aménagement du territoire appréciées
- Esprit de synthèse et d'initiative
- **Aisance rédactionnelle (production fréquente de notes et de rapports) et relationnelles (échanges avec de nombreux acteurs, capacité d'écoute)**
- Savoir-être : autonome, polyvalent, réactif, organisé
- Permis B indispensable

Conditions de recrutement

Rémunération statutaire et régime indemnitaire ; tickets restaurant.

CDD d'un an

Pour plus d'informations, contactez Madame Maeva RODIER, Directrice du SMBVB ☎ 01.49.73.38.74

Poste à pourvoir : le 16 septembre 2019

Poste basé à : L'Haÿ-les-Roses

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 10 septembre 2019** à l'attention de Monsieur Christian METAIRIE, Président du Syndicat Mixte Bassin Versant de la Bièvre, de préférence par mail à l'adresse suivante : smbvb@orange.fr

Ou par courrier, à l'adresse suivante :

SMBVB – Moulin de la Bièvre
73, avenue Larroumès,
94240 L'Haÿ-les-Roses